

Formation à l'autoconsommation collective

Programme

9h30 – 10h30 : Définitions – Principes – Base réglementaire

- Définitions Autoconsommation individuelle / collective
- Schémas de raccordement
- Membres d'une opération ACC : jeu de rôles
- Personne Morale Organisatrice
- Périmètres
- Réglementation ACC – Lien S21 et AO CRE pour le PV

10h30 – 10h55 : Partage de l'énergie

- Courbes de charge
- Clés de répartition

10h55 - 11h10 : pause

11h10 – 12h30 : Modèle économique

- Composantes des factures d'électricité (fourniture, TURPE, taxes)
- Impact de l'ACC sur la facture des consommateurs
- Impact de l'ACC sur le modèle économique des producteurs

Pause déjeuner

13h45 - 14h15 : « jeu sérieux » sur la définition du périmètre de l'ACC

14h15 – 15h : Modèles juridiques contractuels

- Relations entre acteurs
- Tiers-investissement
- Contrats de vente d'énergie
- Convention PMO / Gestionnaire de réseau

15h – 16h15 : Mise en œuvre d'une opération ACC

- Etapes d'un projet
- Définition du périmètre et demande de dérogation
- Collecte des courbes de charge
- Dimensionnement énergétique et économique : cas d'étude
- Exploitation, facturation

16h15 – 16h45 : Retours d'expériences

- Présentation de plusieurs retours d'expériences d'opérations portées par des Centrales Villageoises ou des collectivités

16h45 – 17h : Synthèse collective